

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Théorie, recherche et mise en œuvre VI	
Code	3AV21	AAV303716F19
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 6	
Crédits ECTS	8	
Prérequis	150 crédits ECTS validés.	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise à accompagner l'étudiant-e dans la rédaction de son mémoire de diplôme. Celui-ci est pensé comme un socle discursif devant permettre à son auteur-e de consolider la cohérence formelle de son travail de diplôme, en mettant en relation la pratique artistique et la critique et en développant un langage analytique adapté aux processus d'élaboration de ce travail.
Contenu et formes d'enseignement	Les mémoires sont alimentés par des critiques personnelles qui doivent permettre d'exploiter les recherches entreprises au semestre d'automne
Modalités d'évaluation et de validation	Le mémoire est évalué par un jury ad hoc en cours de semestre. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible par le remaniement du mémoire en fonction des lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable du module.
Enseignant	Denis Savary

Responsable du module	Deodaat Tevaeearai		
Descriptif validé le	29 août 2019	par	Deodaat Tevaeearai